

Discrimination sur le Don du Sang ? - 1/2

**Les établissements de collecte du sang pratique t il une discrimination infondée envers les gay ?
Tentative d'explication et d'éclaircissement...**

Les établissements de collecte du sang en France manquent cruellement de matière première : des donneurs. Alors, évidemment, ce manque s'explique par des raisons scientifiquement évidentes : est exclue du don, toute personne ayant un risque majoré de posséder un sang "impur" : gastro-entérite récente, contact récent avec un sujet porteur d'une hépatite, multipartenariat sexuel, changement récent de partenaire sexuel, utilisation de drogue par voie intraveineuse ou nasale, relation sexuelle avec un ou une prostitué (e), extraction dentaire... Etc... La liste est très longue. Là où ça devient surprenant, c'est que dans cette liste on trouve "l'homosexualité" !!! L'homosexualité a en effet été ajoutée à cette liste depuis l'affaire du sang contaminé par l'EFS (Établissement Français du Sang). Donc, on peut se dire que le fait "d'être homo" entraînerait un risque accru d'avoir un sang "impur" ? Enquête...

Surpris par une telle discrimination (qui s'affiche sans honte un peu partout où les services français de collecte du sang se déplacent), je contacte l'EFS ("Etablissement Français du Sang" <http://www.efs.sante.fr>), et les interroge sur le sujet. Voici leur réponse :

"Les statistiques épidémiologiques récentes montrent que les pratiques homosexuelles masculines (Comprenez "rapports sexuels entre hommes", l'amour n'est pas en cause ici... Ouf) présentent encore de nos jours un risque majoré d'exposition à une infection transmissible par transfusion, elles sont donc aussi une contre indication au don de sang. "

Evidemment, aucune étude ne montre que les rapports sexuels entre hommes engendrent plus de risques que les rapports hétérosexuels :

L'EFS tente ici de montrer que l'interdiction est tolérable, "grâce" à l'argument selon lequel les homosexuels constituent un "groupe à risques", il s'agit de moyenne, pas de cas particuliers. Cependant, même en imaginant qu'ils constituent un groupe "plus à risque que la moyenne" (ce qui ne peut pas être scientifiquement démontré), la liste des contre-indications permet à elle seule d'exclure TOUTE personne à risque. La discrimination faite envers les homosexuels n'a donc aucun fondement scientifique, mais constituerait seulement un jugement d'une moral douteuse (Pour exemple, personne n'envisagerait d'exclure les hommes hétéros sur la base des ces même constatations !).

D'autre part, les "statistiques épidémiologique récentes", datent en réalité de la période tragique où le virus du sida a été découvert (dans les années 80) :

En France, selon le bulletin épidémiologique hebdomadaire édité par le ministère de l'emploi, en 1999, on observe que parmi les malades, 41% sont hétéros, 29 % sont homos et 16% sont des usagers de drogues injectables. Ces modes de contamination représentaient respectivement 35%, 34% et 19% des cas de Sida diagnostiqués en 1997 (soit seulement 2 ans auparavant). On observe également une très forte baisse de contamination chez les homos sur période 1985-1999.

De même, en Belgique,

selon le très sérieux Eurostat (institut statistique de la Communauté Européenne), s'il est vrai qu'en 1985, 15% des personnes malades étaient des usagers de drogue par intraveineuse, 61% des homosexuels et bis masculins et 8, 9 % des hétéros, les données de 2001 démontrent un clair renversement de la vapeur avec 33, 2% de malades usagers de drogue par intraveineuse, 36, 5% d'hétéros et seulement 19, 1% d'homosexuels et bis "mâles".

D'après ces chiffres, on peut donc conclure qu'aujourd'hui, l'épidémie se développe beaucoup plus rapidement

Discrimination sur le Don du Sang ? - 2/2

chez les hétérosexuels (+ 410% en 15 ans) que chez les homosexuels et bis, où elle régresse (- 68% sur la même période), et où on constate un taux très faible de nouveau cas avérés. Aujourd'hui, les hommes homosexuels ou bis ne peuvent donc pas être considérés comme des personnes plus à risque que les hétérosexuels. Depuis 1997, on peut même affirmer que la contamination hétérosexuelle est le mode le plus fréquent de contamination. On peut donc aller jusqu'à démontrer que les hétérosexuels constituent le groupe le plus risqué dans la mesure où les nouvelles contaminations sont beaucoup plus "à risque" lors du don de sang, parce que plus difficile à détecter que si la personne était contaminée depuis plusieurs années.

Les responsables de la Croix Rouge d'Andorre ont, à de nombreuses reprises, dénoncé la décision de la France d'exclure les homosexuels du don du sang et de désigner les gays et lesbiennes comme des populations à risque notamment en ce qui concerne le Sida, mais aussi les hépatites et maladies vénériennes. Pour elle, "la sélection et le contrôle sanitaire du sang doit prévaloir sur l'exclusion discriminative des personnes pour cause d'orientation sexuelle", et une "infraction aux Droits de l'Homme est commise lors de la discrimination des donneurs homosexuels".

M. Charpy (responsable national de l'Etablissement français du sang), dans un entretien avec des associations LGBT, s'est déclaré prêt à revenir sur les critères d'exclusion au don du sang, reconnaissant que ceux-ci étaient "mal rédigés et stigmatisants"... On attend toujours...

Alors, pour couper cours aux préjugés, rappelons le, scientifiquement, seules les pratiques sexuelles à risque (non protégées, à partenaires multiples, ou avec un partenaire unique depuis moins de 6 mois), peuvent être prises en compte comme élément d'appréciation des potentiels donneurs et non l'orientation sentimentale et/ou sexuelle ! (A cela, il faut évidemment ajouter tous les motifs que vous retrouverez sur le site internet d'EFS)

Rappelons également, que l'honnêteté des donneurs sur ces pratiques (selon le questionnaire prévu à cet effet) peut empêcher de prélever du sang contaminé. De plus, tout donneur potentiel est testé préalablement, évitant ainsi les dons de personnes contaminées. Le seul risque (indépendant de l'orientation sentimentale) vient du fait que des dons peuvent être réalisés sur une période où on ne peut pas encore détecter la maladie chez le donneur, alors qu'elle est bien présente dans le don collecté, mais (pour ne pas créer de psychose) selon l'Institut Pasteur, en 1996, seuls trois pochettes de sang sur 320. 000 données à la Croix-Rouge contenaient le virus du sida.

En donnant votre sang vous permettez à de nombreuses personnes de continuer à vivre... Si vous ne le faites pas pour vous, faites le pour moi qui n'ai officiellement pas le droit de donner mon sang "parce que" je suis homo, alors que je suis en couple depuis deux ans et trois mois, suis fidèle, ne me drogue pas, etc...

Article paru dans le journal "l'homosapienssapiens" de l'Université Pierre Mendès France (UPMF) de Grenoble du mois de Mai 2003. (Ce journal est destiné aux étudiants, et non spécifique aux LGBT)